AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-7-65 398096

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 2 au Bulletin 58 - Juillet 1965 — 19 Juillet 1965

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE (Cochylis-Eudemis)

Le deuxième vol se poursuit. Il est recommandé d'appliquer un traitement insecticide dès réception de l'avis.

Ce vol est important, cette année, dans les climats où cochylis et eudemis provoquent des dégâts de manière habituelle.

Consulter la liste des produits homologués, en vue du choix de l'insecticide.

ARAIGNEES ROUGES.

Les précipitations violentes et abondantes des 15 et 16 juillet réduisent l'importance du danger présenté par ces ravageurs.

PETITS FRUITS

ANTHRACNOSE DU GROSEILLIER

Il est recommandé d'effectuer aussitôt la cueillette terminée, un traitement avec un oxychlorure de cuivre à 250 gr. de matière active ou un organocuprique à 400 gr. de M.A. ou un organique de synthèse tel que le Mancozèbe à 160 gr. de M.A. ou le Manèbe à 280 gr.

PYRALE DU MAIS

Le vol des papillons a commencé il y a une quinzaine de jours en cages d'élevage et dans la nature, il est de faible intensité commençant cependant à s'accentuer dans le Sud du département de SAONE & LOIRE. Les pontes sont pratiquement nulles même dans les secteurs habituellement très contaminés (SAINT AUBIN - CHEMIN).

La période dangereuse se situera en général après le stade "fin de cornet".

Les essais ont prouvé que l'application de granulés à base de D.D.T. ou d'Heptachlore était la méthode la plus efficace quand elle se situait, compte tenu des vols et des pontes, au stade "fin de cornet", les granulés pénétrant facilement dans celui-ci où les larves se dirigent après éclosion. En dehors de cette période, l'efficacité d'un tel traitement devient très restreinte et les pulvérisations deviennent aussi efficaces et d'une réalisation plus facile

La lutte ne peut être conseillée que dans les secteurs ou des attaques importantes ont été remarquées les années précédentes.

Compte tenu des éléments en notre possession la période d'intervention la plus propice se situera dans la semaine du 26 au 31 Juillet.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
H. SOULE

Les Contrôleurs chargés des avertissements agricoles

P 108

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant
L. BOUYX